

RÈGLEMENT OPERATION COLLECTE SOLIDAIRE – MARS 2025

Article 1 : Organisation de l'opération

L'opération « collecte solidaire » est organisée par l'agence SALOM'EVENTS en partenariat avec l'association INSERVET LE MANS pour le compte de son client, le centre commercial MAINE STREET, situé au 2 Bd des Hunaudières à Ruaudin. L'adresse de l'agence SALOM'EVENTS est 35 RUE HENRY DELAGENIERE 72000 LE MANS.

Article 2 : Durée du jeu

L'opération se déroulera sur 2 journées du vendredi 21 au samedi 22 mars 2025, de 10H00 18H00 dans la galerie.

Article 3 : Conditions de participation

La participation à l'opération est gratuite, sans obligation d'achat. Elle est ouverte à toute personne majeure résidant en France, à l'exception des employés de l'agence SALOM'EVENTS, du centre commercial Maine Street, des commerçants du centre commercial ainsi que de leurs familles.

Critères de qualité : les boutons et fermetures devront être fonctionnels, sans marque d'usure. Pas de trous, tâches, déchirures, bouloches.

Ne seront pas acceptés : bijoux, sous-vêtements, pyjamas, maillots de bain ou collants.

L'association INSERVET se donnera le droit de refuser les pièces qui ne correspondent pas aux critères de sélection.

Article 4 : Mécanique de l'opération

5kg de linge de maison, vêtements ou chaussures rapportés en bon état = un bon d'achat offert de 5 € par le centre commercial.

Article 5 : Conditions d'utilisation du bon

- Bon cumulable dans la limite de 3 bons/jour/foyer dans la limite des bons disponibles.
- Bon valable dans les enseignes participantes (listées ci-après) hors super U et hors achat de cartes cadeaux.
- Bon valable du valable du 21/03/25 au 28/06/25 sans minimum d'achat
- Bon utilisable en une seule fois et non remboursable que ce soit totalement ou partiellement.

Concernant les bons d'achats, voici la liste des enseignes **participantes** :

Beauty Success, Coiff & Co, Mango, Leonidas Chocolate Café, Brin d'lavande, Optic 2000, La Belle Coque, Intersport, Carador, Orange, Deichmann, Arsène Valentin, Litrimarché, Bureau Vallée, Restaurant Exquis.

Pour information, les enseignes n'acceptant pas les bons d'achats sont les suivantes :
Maxi Zoo, Normal, B&M, Action, Mobalpa, Marie Blachère et Electro dépôt.

Article 6 : Remise du bon

Le bon est remis directement après échange du linge selon le poids. Ce bon est non falsifiable.

Le bon sera remis sur présentation de la carte d'identité.

Article 7 : Acceptation du règlement

La participation à cette opération implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Article 8 : Responsabilité

L'agence SALOM'EVENTS et le centre commercial Maine Street ne peuvent être tenus responsables si, pour des raisons indépendantes de leur volonté, l'opération devait être modifiée, reportée ou annulée partiellement ou totalement.

Article 9 : Droit applicable et litiges

Le présent règlement est soumis à la loi française. Pour être prises en compte, les éventuelles contestations relatives à l'opération doivent être formulées par écrit à l'adresse de l'organisateur, au plus tard 30 jours après la date de clôture de l'opération. En cas de désaccord persistant sur l'application ou l'interprétation du présent règlement, et à défaut d'accord amiable, tout litige sera soumis aux tribunaux compétents.

Article 10 : Dépôt et consultation du règlement

Le règlement complet de l'opération peut être consulté sur simple demande auprès de l'agence SALOM'EVENTS ou du centre commercial Maine Street.